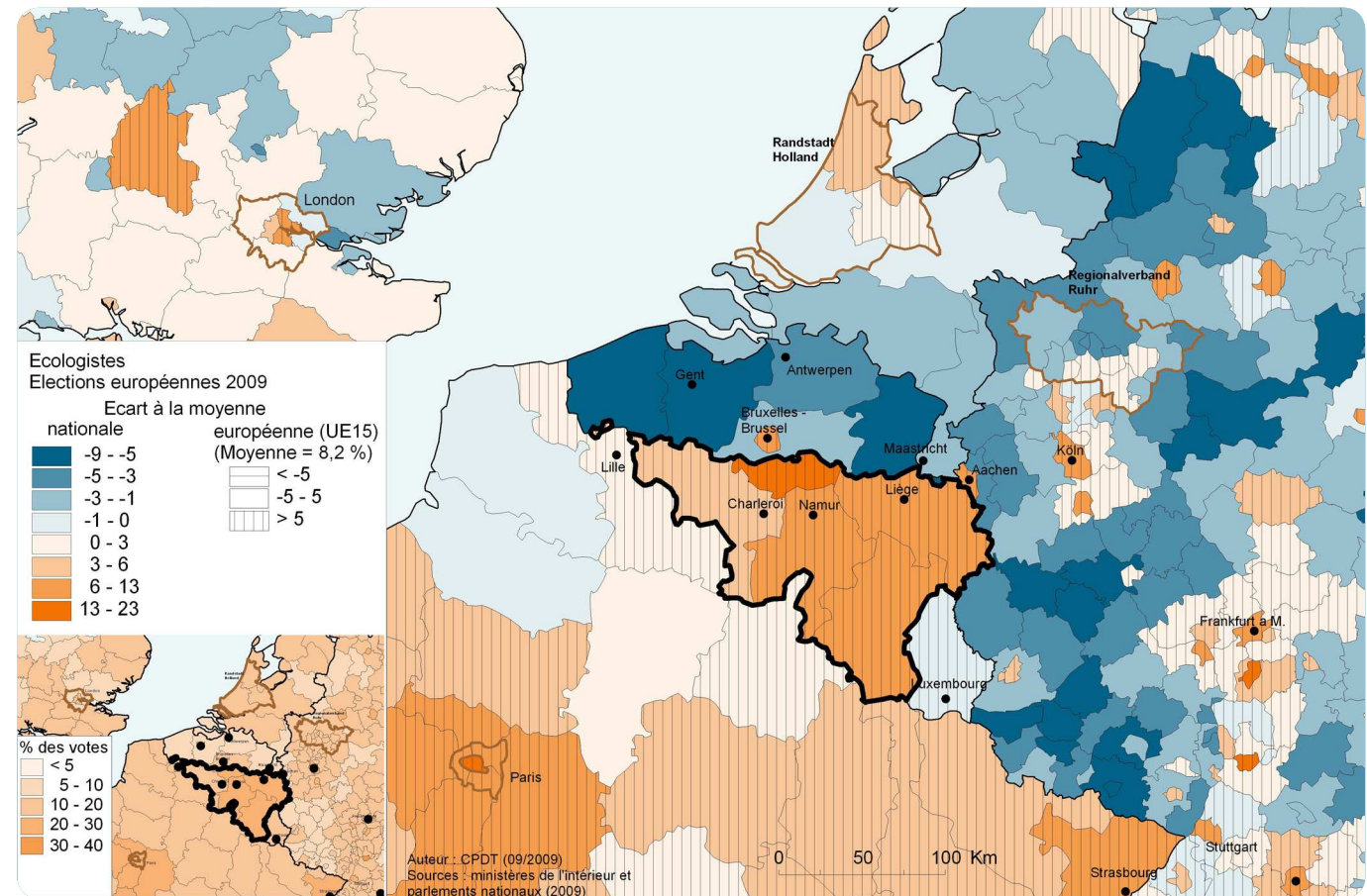


Les partis écologistes ont globalement progressé aux élections européennes de 2009, par rapport à celles de 2004 (8,2 % au lieu de 6,7 %). C'est particulièrement vrai dans les pays centraux européens (Grande-Bretagne, Benelux, France, Allemagne) : 14,2 % au lieu de 9,9 %. La force de l'implantation écologiste est largement dépendante de la position de cette famille dans les différents systèmes politiques nationaux, voire, pour la Belgique, régionaux. Toutefois, partout, il apparaît que les écologistes sont les mieux implantés dans les zones métropolitaines tertiaires et dans des zones périurbaines aisées, régions fortement tertiairisées et où le niveau moyen de formation de la population est élevé et, pour les centres urbains principaux, où les salariés de la fonction publique sont nombreux. C'est le cas pour Londres et le sud-est anglais, pour la région parisienne, pour Bruxelles et le Brabant wallon, pour la Randstad Holland, pour Cologne (par opposition à la Ruhr, de vieille tradition industrielle lourde), pour Francfort, etc.

Elections européennes 2009. Ecologistes

Les écologistes dans l'Europe du nord-ouest (2009)



Elections européennes 2009. Ecologistes

Niveau spatial :

France : départements (NUTS 3) ; Royaume-Uni : comtés (NUTS 3) ; Allemagne : Kreise (NUTS 3) ; Pays-Bas : Provinces (NUTS 2) ; Luxembourg : NUTS 0 ; Belgique : Provinces (NUTS 2).

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Ecart à la moyenne nationale : part du parti dans l'unité locale à laquelle on soustrait la part moyenne du parti dans le pays.

Ecart à la moyenne européenne : part du parti dans l'unité locale à laquelle on soustrait la part moyenne du parti pour les pays de l'Europe des 15.

Méthode de classification :

Ecart à la moyenne nationale : limites des classes définies sur base des discontinuités naturelles.

Ecart à la moyenne européenne : écart à la moyenne de 5 points.

Données utilisées :

Votes valables – élections européennes 2009.

Sources des données :

Parlement européen (http://www.europarl.europa.eu/parliament/archive/elections2009/fr/index_fr.html) ;
Belgique : SPF Intérieur (<http://elections2009.belgium.be/fr/>) ;
France : Ministère de l'intérieur (<http://elections.inte->

rieur.gouv.fr/) ;

Pays-Bas : De telegraph (<http://www.telegraaf.nl/verkiezingen/ep2009/>) ;

Allemagne : Parlement (http://www.bundeswahlleiter.de/de/europawahlen/EU_BUND_09/ergebnisse/kreisergebnisse/109/) ;

Royaume-Uni : Parlement (<http://www.parliament.uk/commons/lib/research/rp2009/rp09-053.pdf>) ;

Luxembourg : Ministère de l'intérieur (<http://www.elections.public.lu/fr/>).

Auteurs :

Pablo Medina Lockhart (pmedinal@ulb.ac.be – 02.650.65.16)
et Prof. Christian Vandermotten (cvdmotte@ulb.ac.be).

Statistiques :

Moyenne Europe des 15 : 8,2 %
Moyenne Belgique : 13,5 %
Moyenne Allemagne : 13,9 %
Moyenne France : 20,2 %
Moyenne Luxembourg : 16,8 %
Moyenne Pays-Bas : 12,5 %
Moyenne Royaume-Uni : 8,6 %

Valeur minimum : 4,2 %

Valeur maximum : 34,6 %

